

tenait aussi que les bons. Alleya, Howland, &c., lui étaient des témoins, importants.

M. le Commissaire lui demanda de déclarer sous serment quels étaient les faits qu'il croyait pouvoir prouver par ces témoins.

Par cette déclaration, il apparaissait qu'aucun de ces honorables messieurs n'eût fait preuve de faits se rapportant à la cause, si ce n'est un M. Dickinson, commis dans le Département des Finances, qui semblait peut-être pouvoir lui être utile. Alors M. le Commissaire ajourna de nouveau l'enquête à Québec, afin d'ôter tout prétexte à Didace et à sa conscience de crier à la partialité, l'injustice, la tyrannie. A Québec M. Dickinson fut entendu, et ne prouva rien. Les honorables messieurs nommés plus haut refusèrent de comparaître, y compris M. Cartier qui connaît trop intimement Didace et sa conscience pour essayer de les blanchir, et l'enquête fut déclarée close.

Voilà les faits, voilà la part que j'ai prise dans cette affaire.

Maintenant, il me semble avoir prouvé que je n'étais pas mû par le désir de partager ses déponilles, quoique ayant droit de me porter héritier, vu que j'avais réglé cette riche succession dont les affaires étaient si terriblement embrouillées, nettoyé cette conscience qui était horriblement sale et dont il est si fier aujourd'hui, qu'il s'écrie dans un moment d'enthousiasme, qu'aucune autorité ne pourra la lui ravir.

Je n'ai recherché aucune des nombreuses charges qu'il méritait si peu d'avoir et qu'il remplissait si malhonnêtement. J'ai recommandé au gouvernement trois personnes de la plus haute respectabilité, possédant la confiance du public, que lui ne possédait pas, qui ne sont pas des ennemis *envieux* et *jaloux*, mais qui, peut-être, comme tout le monde, ne paient pas plus qu'il n'est aimable. J'ai fait ce que je considérais être un devoir public et ce que je ferais encore dans l'occasion, c'est-à-dire la guerre aux fripons, *repressé les doigts* à ceux qui les ont crochés afin d'empêcher ceux qui les ont droits de les laisser crochier.

Ce n'est pas ma faute si M. Tassé a abusé de sa position, si sa *bonne conscience*, qu'il ne veut pas se laisser ravir, lui a conseillé de ravir le bien d'autrui.

M. Tassé fait beaucoup d'instances auprès du gouvernement pour avoir un état du montant dont il lui est redevable, mais il a bien eu le soin de REMBOURSER avant de le demander afin qu'on ne puisse pas le lui fournir. En effet, n'a-t-il pas remboursé au gouvernement l'annuë payée par Jean François Côté, la licence payée par Joseph Hamelin, à Raphael Oligny le montant de sa licence, à Jos. Plante, à Edouard Hébert, à François Tremblay, &c., les sommes qu. leur étaient dues et qui étaient restées collées à son gousset depuis *plusieurs années*; sans compter plusieurs autres sommes que les individus à qui elles sont dues ne sont pas encore venus réclamer, et je n'ai aucun doute qu'en interpellant sa conscience comme il a fait du gouvernement, elle lui dictera une longue liste d'eserogeries que nous n'avons pu prouver, vu le grand nombre de personnes qui étaient en rapport d'affaires avec lui.

Ce bon enfant se voyant au milieu des ruines qui ont été faites autour de lui et dans l'impossibilité de mettre comme autrefois sur ses cartes de visite "Didace Tassé, Ecr., N.P., Coroner, Inspecteur du revenu pour le district d'Iberville," mais Didace Tassé tout court, ému que ce diminutif sur ses nouvelles cartes de visite et dans sa position actuelle, ne mette la puce à l'oreille aux bons citoyens et aux amis sincères avec qui il était en rapport, et ne les rendent plus réservés qu'autrefois.

Aussi leur fait-il un appel chaleureux pour qu'ils veuillent bien lui continuer la confiance et la considération dont ils l'ont toujours honoré dans ses jours de prospérité. Ne craignez pas, *bon Didace*, les trois amis que vous aviez dans tout le district d'Iberville, vous sont restés dévoués. Ils crient encore que vous êtes une *colombe*, que vous êtes blanc comme neige, mais à la vérité ils crient moins fort depuis que l'enquête est terminée; quelque chose semble les étouffer. Mais toujours vous pouvez compter sur leur dévouement.

M. Tassé promet à ses amis de faire